

Programme européen LEADER 2014-2020 - Candidature Tarentaise

> *Expérimenter un nouveau modèle territorial basé sur un mode de vie écoresponsable et solidaire*

Note de synthèse

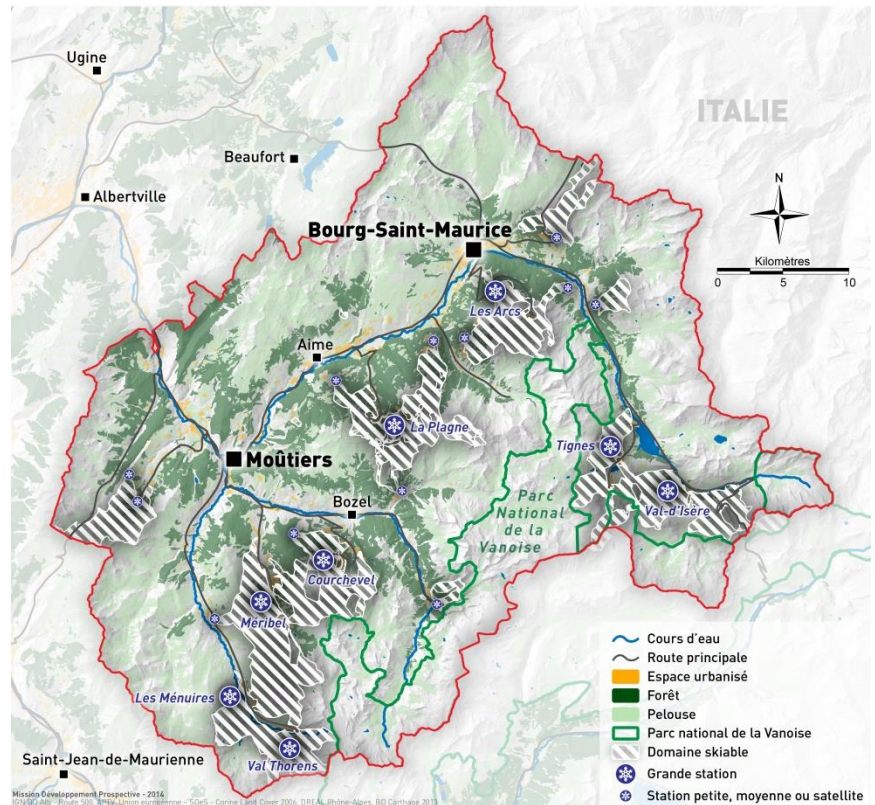
> UN TERRITOIRE

- Un territoire alpin en **Savoie**
- 1705 km², **43 communes**
- Un **parc national (Vanoise)**, à cheval entre Maurienne et Tarentaise
- **53 500 habitants** en 2013, 30 habitants/km², hors période touristique. **350 000 habitants durant les pics hivernaux**
- Un **relief marqué** (point culminant à 3850 m)

> DES ACTEURS

De nombreux acteurs mobilisés ces derniers mois par LEADER mais également ans le cadre du renouvellement des procédures CDDRA/PSADER (2014-2020) et « Contrat Territoire Savoie » et de l'élaboration du SCOT.

- **16** commissions thématiques
- **50** réunions organisées,
- **375** personnes mobilisées.



Des membres de la société civile particulièrement présents au travers du Conseil Local de Développement (CLD), dont la fréquence des rencontres plénières est l'une des plus dynamiques de Rhône-Alpes.

La constitution du GAL s'appuiera sur la dynamique déjà engagée en Tarentaise en matière de participation citoyenne, de concertation et de paritarisme, que ce soit pour les réflexions, les stratégies, ou les projets de développement local.

> UN DIAGNOSTIC PARTAGÉ

- Un territoire qui a su tirer parti de ses ressources naturelles et de son environnement,
- Une ultra-spécialisation économique (tourisme de sport d'hiver, filière Beaufort) qui accentue la vulnérabilité du territoire face aux changements climatiques et à la hausse du prix des énergies fossiles,
- Des besoins sociaux souvent masqués par les disparités économiques,
- Une économie fluctuante au rythme des saisons, marquée une double temporalité (saisons touristiques / hors saison),
- Une population vieillissante et des services (santé, culture, etc.) de plus en plus éloignés.

Les atouts du territoire pour la réussite d'un programme Leader

Un **Conseil Local de Développement** dynamique et mobilisé sur la démarche qui sera au cœur du GAL.

Une **bonne synchronisation** dans l'élaboration et la mise en œuvre des programmes contractualisés, appels à projet et documents réglementaires (SCOT, CDDRA, PSADER, CTS, CBV, PAPI, PCET, TEPOS, candidature LEADER...) et leurs convergences sur **un même territoire**, qui permet la mise en œuvre d'un projet de territoire très intégré.

> UNE STRATÉGIE LEADER

Le territoire a retenu deux enjeux « clés » pour l'avenir de la Tarentaise : la « **vitalité sociale** » et « **l'adaptation au changement climatique** ». **L'objectif sera de soutenir une approche territoriale qui consistera à apporter davantage d'équilibre, de lisser les contrastes afin de créer une Tarentaise solidaire et « éco-responsable ».**



Ces enjeux se positionnent comme « complémentaires » à la stratégie retenue par le Tarentaise dans son projet de territoire et qui vise essentiellement au rééquilibrage de l'économie touristique, afin qu'elle soit plus diversifiée. L'objectif est donc d'approfondir des problématiques récemment initiées et qui restent pour partie émergentes. L'implication du territoire sur le volet « changement climatique » est une suite logique des démarches de « plan climat » et de TEPOS, de « grenellisation » du SCOT, et pour le volet « vitalité sociale », des réflexions entamées autour de la saisonnalité, des services à la population et d'un projet de contrat local de santé.

Vitalité sociale et adaptation au changement climatique sont deux enjeux étroitement liés qui s'alimentent l'un l'autre : en effet, le renforcement de la vitalité sociale d'un territoire participe à l'augmentation de sa résilience face aux changements, notamment climatiques, et ses conséquences directes et indirectes. Le territoire est plus fort pour s'adapter.

De l'autre côté, face aux impacts du changement climatique sur les activités et les ressources naturelles, face à la précarité énergétique grandissante, la mise en place de démarches et d'action d'adaptation et d'économie d'énergie participe au maintien et au développement de la structure de territoire et de sa vitalité sociale. Le territoire est préparé pour affronter les changements globaux et n'en sortira que plus cohérent et solidaire.



Enfin, ces deux approches transversales permettront **d'aborder d'une nouvelle manière la problématique agricole et forestière en Tarentaise** et notamment en s'interrogeant sur la transmission des exploitations agricoles, leur diversification, les potentiels de ressource fourragère face aux problématiques hydriques, l'approvisionnement local et les circuits courts par la création de nouveaux marchés et services, le bois capteur de CO₂, la forêt face aux risques naturels, la préservation de la biodiversité en lien avec le nouveau « **Projet Agro Environnemental et Climatique** » (PAEC).

> LA VALEUR AJOUTÉE « LEADER »



S'inscrire dans l'esprit du programme LEADER correspond à la volonté de franchir une nouvelle étape dans la construction du Pays Tarentaise Vanoise. C'est une première pour le territoire qui n'a encore jamais porté de GAL et elle permettra, par le **caractère innovant et expérimental de la méthode proposée**, de travailler dans une **logique moins sectorielle**.

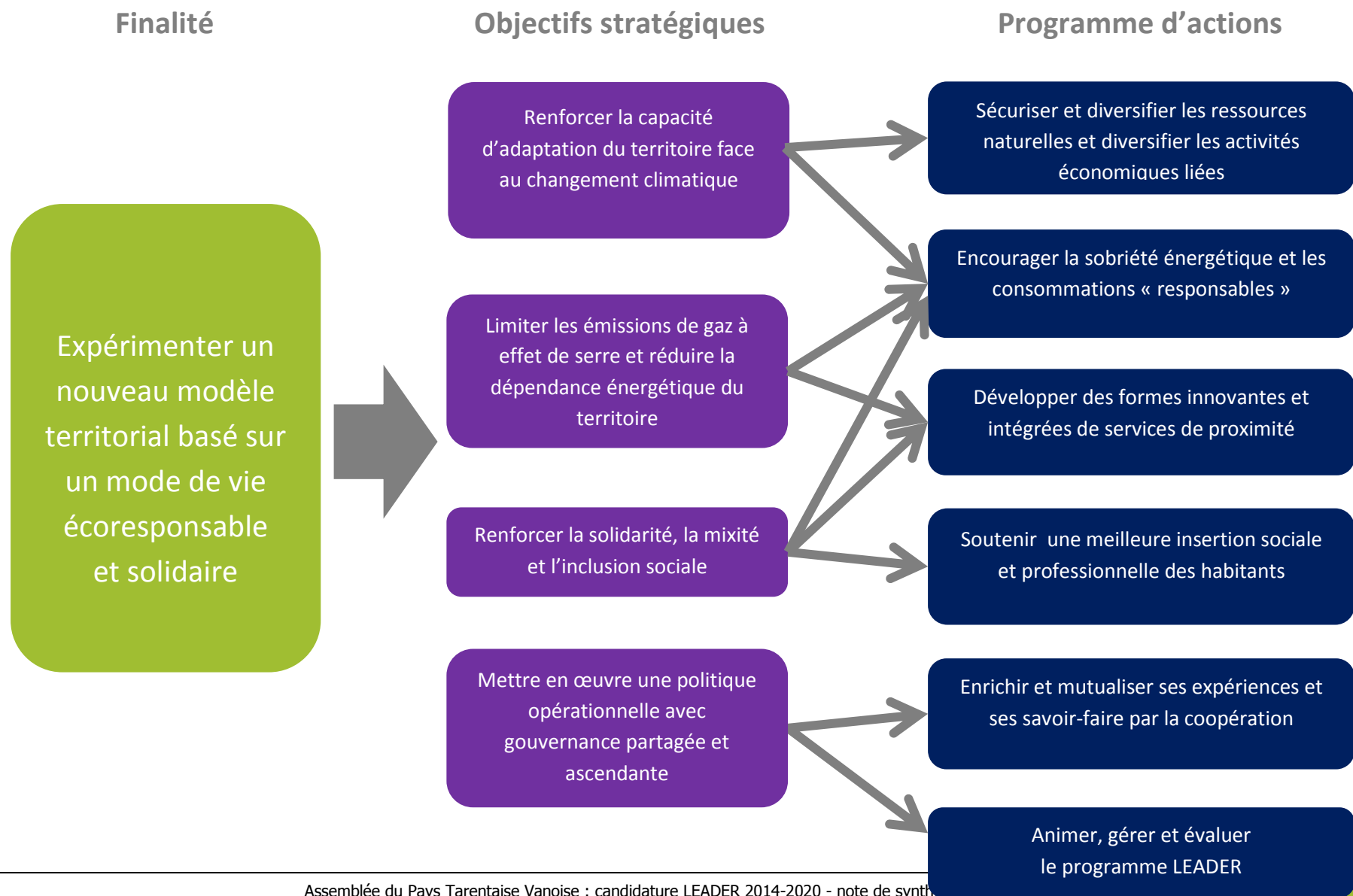
LEADER signifie une **meilleure articulation entre politiques publiques, jeu d'acteurs et société civile**, par la mise en œuvre d'une **gouvernance très spécifique**. C'est également un moyen de revisiter les composantes des ressources et de leur potentiel de

valorisation. Le programme LEADER permettra ainsi de **dynamiser les projets**, de faire la part belle à **l'innovation**, d'amplifier la communication afin de partager auprès du plus grand nombre les facteurs de réussite, de donner envie de **dupliquer**... L'approche « adaptation » contribuera également, au-delà des actions ciblées « énergie-climat », à analyser l'impact de l'ensemble des actions du programme et à faire en sorte qu'elles n'hypothèquent pas à l'avenir la capacité de résilience du territoire.

Cette démarche pourra être poursuivie sur le long terme afin d'appréhender de manière cohérente l'ensemble des impacts économiques, sociologiques et environnementaux que peuvent engendrer chaque projet, et notamment les plus ambitieux.

Enfin, particularités des programmes européens, les actions de **coopération** sont des outils majeurs d'ouverture vers de nouvelles pratiques et cultures. Elles permettront de saisir de nouvelles opportunités d'échanges et de développement.

> LE DIAGRAMME D'OBJECTIFS



> LA MAQUETTE FINANCIÈRE

	Contributions publiques envisagées					Contributions privées	FEADER	Coût total des projets	Part du FEADER dans la dépense publique totale
	Etat	Région	Département	Communes et EPCI	Autofinancement maître d'ouvrage public		LEADER		
Fiche action n°1 Sécuriser et diversifier les ressources naturelles et diversifier les activités économiques liées	224 000 € (PAPI, AERM)	80 000 € (PSADER)	45 000 € (PAPI, crédits spécifiques)	/	176 000 €	84 000 €	600 000 €	1 209 000 €	53 %
Fiche action n°2 Encourager la sobriété énergétique et les consommations « responsables »	22 000 € (ADEME)	/	55 000 € (CTS)	/	65 500 €	12 000 €	230 000 €	384 500 €	62 %
Fiche action n°3 Développer des formes innovantes et intégrées de services de proximité	210 000 € (CRSD, FNADT, DTR, ARS)	/	100 000 € (CTS et crédits spécifiques)	/	130 000 €	80 000 €	500 000 €	1 020 000 €	53 %
Fiche action n°4 Soutenir une meilleure insertion sociale et professionnelle des habitants	/	60 000 € (PSADER)	15 000 € (CTS)	/	28 000 €	30 000 €	155 000 €	288 000 €	60 %
Fiche action n°5 Coopération	/	/	/	/	10 000 €	/	40 000 €	50 000 €	80 %
Fiche action n°6 Animation/ fonctionnement	/	/	/	/	117 600 €	/	470 500 €	588 100 €	80 %
TOTAL	456 000 €	140 000 €	215 000 €	/	527 100 €	206 000 €	1 995 500 €	3 539 600 €	60 %